

DEC130788DR18

Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-Marie DEWARUMEZ, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité 8187 intitulée Laboratoire de d'Océanie et de Géosciences.

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC03D018DR18 du 30/06/2002 portant nomination de M. Jean-Marie DEWARUMEZ aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Jean-Marie DEWARUMEZ, dans l'unité du CNRS n°8187, à compter du 31/12/2012.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à, Lille le 06/03/2013

Le directeur de l'unité
François SCHMITT

Laboratoire d'Océanologie
et de Géosciences
UMR 8187 LOG
François SCHMITT, Directeur

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



Visa du Président de l'université Lille1
Philippe ROLLET



Déléguée régionale

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonniers
59046 LILLE Cedex